

# LABARTH' INFOS



**Mars  
2023**



**MAIRIE DE LABARTHE-INARD**

Téléphone : 05.61.89.08.41

Mail : [mairie@labarthe-inard.fr](mailto:mairie@labarthe-inard.fr)

Site : [www.labarthe-inard.fr](http://www.labarthe-inard.fr)

## Le mot du maire.

En ce mois de mars 2023, mon équipe et moi-même sommes à la moitié de notre mandat, et si celui-ci a commencé avec une crise sanitaire sans précédent dans notre société moderne, il se poursuit avec un niveau d'inflation que nous n'avons plus connu depuis près de 50 ans et avec lequel nous devons composer.

L'augmentation des prix de l'alimentaire a, par exemple, provoqué une hausse de 50 cts sur le ticket de cantine, que la municipalité a pris à sa charge à hauteur de 20cts, mais qu'elle s'est vue contrainte, à regret, de répercuter sur les familles pour les 30cts restants.

Autre exemple avec l'envolée du coût de l'énergie qui plombe considérablement le budget municipal avec une facture énergétique pour les bâtiments communaux (mairie, école, salles des fêtes, salle de gym, médiathèque, église, ...) battant tous les records.

Nous continuons cependant d'œuvrer pour la commune, avec, notamment, comme prochain grand projet, la création d'une maison des associations.

Un peu de positif justement grâce à nos dynamiques associations qui, vous le lirez, continuent à animer le village. Ou avec notre marché municipal qui amène de la convivialité chaque dernier dimanche du mois.

Vous trouverez également dans ce Larbarth'Infos, des infos sur la prochaine révision de notre PLU ou sur le transfert de compétences du SIVOM vers la Communauté de Communes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Jacques Albenque.**

## Infos communales.

**Nouvelles adresses électroniques** : pour joindre le secrétariat de la mairie par mail : [mairie@labarthe-inard.fr](mailto:mairie@labarthe-inard.fr)  
pour accéder au site : [www.labarthe-inard.fr](http://www.labarthe-inard.fr)

**Eclairage public** : Dans un souci de sobriété énergétique, l'éclairage public sera coupé entre minuit et 5h du matin. Cette mesure entrera en vigueur lorsque les formalités nécessaires auront été faites. Nous vous remercions pour votre compréhension.

**Compteurs d'eau** : une nouvelle génération de compteurs d'eau sera déployée sur notre commune cette année. Ces compteurs permettront aux agents chargés des relevés de consommation d'effectuer leur mission sans avoir à pénétrer chez l'abonné. **Il n'y aura aucune incidence tarifaire.** Vous recevrez prochainement un courrier explicatif.

**Révision du PLU** : notre PLU va devenir caduc. Il va être remplacé par un PLUi, « i » comme intercommunal. En effet, désormais, les Plans Locaux d'Urbanisation des communes de la Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges ne seront plus définis qu'au niveau communal mais à l'échelle de la 5C. Ce PLUi est encore en cours d'élaboration, le conseil municipal, la 5C et un bureau d'étude spécialisé mandaté par la 5C planchent dessus. Sa présentation aux administrés sera faite au travers d'une enquête publique qui est prévue le premier semestre 2024 pour une entrée en vigueur du PLUi en 2025 pour une durée de 10 ans. Ces dates pourront varier en fonction de l'avancement des réflexions et des validations des choix retenus.